



ACCUEIL DE LOISIRS ÉTÉ 2025

• Du 7 juillet au 22 août 2025 •

Dates d'inscription

Samedi 24 mai 2025

De 09h00 à 12h00

Mercredi 4 juin 2025

De 13h00 à 18h00

au Pôle Enfance, Jeunesse, Éducation et Sport (8, rue Roland Dufils)

**Les inscriptions seront closes le mercredi 4 juin 2025
pour les deux mois à l'accueil de loisirs.**

Seront prioritaires les Bondevillais, sur liste d'attente les extérieurs.

Le dossier d'inscription Temps périscolaires / Accueil de loisirs peut être retiré en amont
au Pôle EJES (8, rue Roland Dufils) - Obligatoire pour tous

Contactez-nous :

02 32 82 35 36

ejes@ville-nd-bondeville.fr

Directeur de rédaction :
Christine LE PORT

Directeur de publication :
Myriam MULOT

www.ville-nd-bondeville.fr

 [ville.nd.bondeville](https://www.facebook.com/ville.nd.bondeville)

Accueil de loisirs

(Du 7 juillet au 22 août)



Le Centre de loisirs fonctionne 7 semaines du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00 (fermé le 14 juillet et le 15 août 2025). Un accueil est proposé le matin à partir de 8h00 et en fin d'après-midi jusqu'à 18h30. Toute l'équipe d'animation est diplômée B.A.F.A., BAPAAT, BPJEPS ou en cours de formation.

Comme tous les étés, les équipes diplômées s'efforcent de faire passer de bonnes vacances aux enfants par des temps collectifs de loisirs, des temps plus calmes...

Pour une meilleure organisation, les enfants sont répartis par groupes d'âges. Le programme d'animation mis en place par l'équipe éducative permet à chaque enfant de vivre à son rythme et de pratiquer les activités de son choix. Comme tous les ans, l'accent est mis sur les activités de plein-air.

Tarifs

POUR LES FAMILLES NE BÉNÉFICIAINT PAS DE BONS C.A.F. :

- La semaine de 5 jours : 47,35 €
- La semaine de 4 jours (du 15 au 18 juillet et du 11 au 14 août 2025) : 37,88 €
- > Tarifs dégressifs à partir du deuxième enfant (être Bondevillais).

POUR LES FAMILLES BÉNÉFICIAINT D'UNE AIDE FINANCIÈRE DE LA C.A.F. (DOCUMENT ENVOYÉ PAR LA C.A.F. AU DOMICILE) :

- Aide à l'Accueil de Loisirs :
- L'allocataire doit avoir un Quotient familial inférieur à 600 €.
- Le financement s'applique pour les enfants de 4 à 16 ans.

Ne pas hésiter à venir se renseigner ou téléphoner si vous souhaitez avoir plus de renseignements.

Attention : au delà de 18h30, une pénalité sera appliquée par enfant à hauteur de 8€ par 1/4 d'heure commencé.

Les prestations seront à régler directement à la Trésorerie de Maromme ou sur l'Espace Citoyens du site de la ville (paiement par carte bancaire) à réception de la facture envoyée par le Trésor Public. Vous pouvez obtenir vos identifiants de connexion au pôle E.J.E.S.

Test d'aptitude aux activités nautiques

Pour notre camping à Jumièges, savoir nager est souhaitable. Il est possible d'aller passer gratuitement " le test d'aptitude aux activités nautiques " à la piscine de Notre-Dame de Bondeville.

Votre enfant devra se munir du document donné par le pôle E.J.E.S., de sa carte d'identité lors du test et se présenter aux heures d'ouverture de la piscine (horaires disponibles sur le site de la ville)

Piscine intercommunale :

 185, route de Dieppe - 76960 Notre-Dame de Bondeville

 02 35 74 52 00

